

L'actualité de la condition des femmes dans le monde

TERRIENNES

[Tribunes, éditos : points de vue, combats et engagements, Terriennes ouvre ses pages à l'expression de tout.e.s](#)

[Menstrues, règles, périodes, ménorrhée, le sang des femmes dans tous ses états](#)

Manifeste pour la révolution menstruelle, d'Elise Thiébaud



Portrait d'une militante, Emma Zahn, réalisé par Elise Thiébaud lors de la marche #NousToutes du 25 novembre 2020 à Paris.
©Elise Thiébaud

28 MAI 2020 Mise à jour 28.05.2020 à 11:00 par Elise Thiebaud

A l'occasion de la 7e Journée mondiale de l'hygiène menstruelle, Elise Thiébaud a repris sa plume, toujours aussi acérée. En 12 articles, l'autrice de *Ceci est mon sang*, ouvrage dans lequel elle faisait voler en éclat le tabou des règles, invite à une véritable révolution ... menstruelle.

Les dispositions qui suivent sont le fruit des travaux conduits au sein de la Guilde de la révolution féministe internationale. Ce « règlement » contient 12 articles et peut être complété au fil des cycles – à condition de ne pas dépasser 450 – en vue de constituer un Code Menstruel à Usage Multiple (CMUM), éventuellement déclinable en Déclaration Universelle des Droits de la Personne Menstruante ou Sympathisante (DUDPMS).

Que vous soyez femme, homme, ni l'une ni l'autre ou un peu des deux, vous avez le droit de faire vos propres règles en toutes circonstances, et c'est à cela que s'emploie ce manifeste applicable quels que soient vos organes sexuels, la couleur de votre peau, votre poids ou la fréquence de votre rythme cardiaque.

Si vous n'êtes pas un être humain, ce document ne vous concerne pas, veuillez donc passer votre chemin et repartir illico sur Proxima du Centaure où vous attend un bon gratin d'endives au jambon.

Article 1 : règle de base

Toute personne menstruante a droit au respect de son intégrité physique, morale et spirituelle.

Article 2 : féminité

Dans le cas probable où l'on vous dirait (ou aurait dit) : « Ça y est, tu es devenue une femme ! » pour célébrer vos ménarches, c'est-à-dire vos premières menstruations, le règlement vous autorise à répondre vertement : « Et ta sœur ? » – que la personne en question ait ou n'ait pas de sœur.

Si vous souhaitez en revanche danser sur la table en chantant « Je suis une femme », et cela que vous ayez ou non du sang qui s'écoule entre vos jambes, c'est votre droit le plus strict (mais vérifiez quand même les pieds de table avant pour ne pas vous casser la binette).

Article 3 : présence et gratuité des protections périodiques

En tant que produits de première nécessité (contrairement au saumon fumé), les protections périodiques doivent être accessibles dans les toilettes publiques gratuitement, comme le papier hygiénique : dans les collèges, lycées, universités, les entreprises, les restaurants, cafés, boîtes de nuit, musées, bibliothèques, tribunaux, ainsi que dans les usines, les ateliers, les hôpitaux, les tribunaux et les prisons.

Article 4 : règles de la TVA

La taxe sur la valeur ajoutée, quel que soit son montant, doit être supprimée comme pour tous les produits de première nécessité. Si une taxe était toutefois appliquée, son produit devrait être consacré directement à la recherche médicale sur les maladies gynécologiques aujourd'hui sous-financées.

Article 5 : prix unique du sang

Un prix unique de la protection périodique, comme ce qui se pratiquait jadis pour la baguette de pain, doit être instauré dès que possible (Asap, pour les macronistes). Exemple : le prix unique du livre.

Article 6 : protection vaginale et vulvaire

La présence dans les protections périodiques de résidus chimiques potentiellement toxiques, tels que la dioxine, les dérivés organochlorés, le glyphosate (liste non exhaustive) est interdite par le présent règlement, ceci afin de protéger la flore vaginale. Tout contrevenant sera tenu de revoir ses process de fabrication et de rembourser les personnes usagères sous forme d'une contribution à la recherche médicale.

Article 7 : publicité à base de chevaux, de sang bleu et d'ouverture en corolle

Le pink ou red washing consistant à nous gaver de publicités à base d'équitation, de natation et de triples saltos arrières pour nous vendre des produits malpratiqués et irritants est désormais strictement interdit. Le recours à d'autres illustrations similaires sera considéré comme de la tricherie, qu'il s'agisse d'arroser des serviettes de sang bleu ou de plonger un tampon dans un verre d'eau de source pour admirer son ouverture en corolle.

Article 8 : journées lunaires

Toute entreprise devra désormais prévoir un congé menstruel (aussi appelé journées lunaires) de douze jours par an, quel que soit le sexe de la personne salariée, susceptible d'être pris ou capitalisé en vue d'une activité si possible non productive et relaxante. Ce congé pour indisposition ne devra pas faire l'objet d'un justificatif. Il pourra être offert ou partagé au même titre que les RTT. Tous les lieux de travail devront par ailleurs prévoir une salle de détente et des pauses adaptées aux besoins des personnes qui ont leurs règles.

Article 9 : « c'est dans ta tête »

S'il arrivait que vous éprouviez de la douleur, des migraines, des spasmes ou des nausées en perdant du sang, le code-du-travail-gratuit-du-moment-que-la-personne-qui-l'exécute-est-de-sexe-féminin, est formel : quiconque vous répondra « C'est dans ta tête », « C'est normal » ou « Les femmes ont toujours quelque chose qui ne va pas » se verra dans l'obligation de mettre 10 euros dans la cagnotte pour la recherche sur l'endométriose.

Article 10 : cunnilingus vampiricus

Le sang qui s'écoule entre vos jambes contient des cellules souches qui permettraient de soigner de nombreuses maladies, de diagnostiquer ou guérir l'endométriose, mais aussi, selon la loi du tao et du tantrisme, d'atteindre la vie éternelle, à condition de s'abreuver directement à la source. Ceci s'appelle le *cunnilingus vampiricus* et peut être pratiqué à tout moment, dès lors que la personne qui en fournit l'élixir est d'accord. Il ne peut en revanche être imposé à quiconque : on a le droit de ne pas vouloir boire du sang menstruel, même si on se prive d'un grand moment. (Le sang peut alors avantageusement être déversé sur les plantes du balcon, afin de servir d'engrais).

Article 11 : syndrome prémenstruel et amandes grillées

Si vous éprouvez des troubles relevant de ce que l'on nomme le « syndrome prémenstruel », ou SPM – cheveux gras, seins gonflés, crises de larmes, accès de désespoir, boutons sur le front ou ventre de baudruche – cela n'autorise personne à vous en faire le reproche. Tout individu qui se hasarderait à commenter votre état menstruel – à tort ou à raison – sera condamné à vous offrir un sachet d'amandes grillées au sel et au miel, ou toute autre friandise de votre choix susceptible de représenter pour vous une amende honorable.

Article 12 : cycle de l'éternel retour et pêche miraculeuse

Dans le cas improbable où l'on prendrait votre activité menstruelle pour un vélo, sous prétexte que les deux appartiennent à la catégorie « cycle », restez calme et continuez à pédaler tranquillement en répétant le célèbre mantra : « Une femme sans homme, c'est comme un poisson sans bicyclette ».

Article 13 : c'est à vous

Derniers ouvrages parus d'Elise Thiébaud :

Mes ancêtres les Gauloises, une autobiographie de la France (Ed. La Découverte), septembre 2019.

Les Fantômes de l'Internationale (Ed. La ville brûle), août 2019.

Nos articles à retrouver dans Terriennes > [MENSTRUES, RÈGLES, PÉRIODES, MÉNORRHÉE, LE SANG DES FEMMES DANS TOUS SES ÉTATS](#)

Elise Thiébaud
Mise à jour 28.05.2020 à 11:00

[Plan du site](#)